



Harcèlement sexuel, comportements sexistes



27/01/2020

27 janvier 2020 3^{ème} Journée Nationale de Lutte contre le Sexisme Encore un « truc de bonne femme » ? Bien sûr que NON !

FLASH INFO SALARIÉ·E·S

LE SEXISME

Ni dans mon entreprise, ni ailleurs !

Vous en pensez quoi vous, de cette lutte contre le sexisme ? Est-ce un combat féministe d'arrière-garde, un sujet à la mode dans une société où l'on ne peut plus rire de rien, où tout est sujet à interprétation et où tout peut devenir scandale ? Alors finie la galanterie ? Finies les blagues pour se moquer gentiment du sexe opposé ?

Le sexisme, c'est quoi au juste ? Le Conseil de l'Europe définit le sexisme comme « *tout acte, geste, représentation visuelle, propos oral ou écrit, pratique ou comportement fondés sur l'idée qu'une personne ou un groupe de personnes est inférieur du fait de son sexe* ». Les effets de ces actes ou propos **peuvent créer un**

environnement intimidant, hostile dégradant ou offensant mais aussi provoquer des dommages ou des souffrances physique, sexuelle, psychologique ou socio-économique.

Toute personne, femme ou homme peut être victime de sexisme. Personne n'est à l'abri d'une remarque ou d'une blague déplacée ou d'un agissement contre ce qui relève de son identité propre, de son identité physique, visuelle ou sexuelle.

Le respect de l'autre n'est-il pas ici au cœur du débat ? Car, à partir du moment où une parole, un agissement visent à placer l'autre en situation d'infériorité, ou vise à déconsidérer l'autre et le réduire à l'état d'objet, le sexisme est là et il y a urgence à réagir. Parce-que les mots, les actes même minimes peuvent blesser et être vécus comme une agression. Alors, sachons **dire non au sexisme.**

Parce que le **respect de chacun et de chacune** est inscrit dans ses valeurs, **l'Alliance CFE UNSA Énergies** est engagée dans la lutte contre le sexisme.

Un doute ? une question ? **N'hésitez pas à vous rapprocher de votre représentant·e CFE UNSA Énergies ou de votre Référent·e Harcèlement sexuel en Comité Social et Économique.**

Lutte contre le sexisme, toutes et tous concerné·e·s !

« Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant » - Article L.1142-2-1 du Code du Travail

L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !

CFE Énergies
UNSA Énergie
www.cfe-energies.com
www.unsa-energie.fr